Panneaupocket

L'application, téléchargeable gratuitement sur votre PC, tablette ou smartphone, vous permet de connaître les dernières informations municipales ou les alertes éventuelles. Vous êtes déjà nombreux à y être fidèles, habitants de la commune ou pas. Certains, loin de chez nous , continuent à la consulter et gardent ainsi un contact avec nous. 181% des foyers de la commune sont ainsi connectés et à titre d'exemple, l'application a été consultée 17 968 fois entre le 1er janvier et le 15 septembre, avec un pic de 2025 lectures pour le changement d'adresse courriel.

Nettoyons la nature

L'opération regroupera les volontaires qui sillonneront les routes et chemins à la « cueillette » du fruit des incivilités. Cette opération est fixée cette année au **samedi 24 septembre** à partir de 9h00. La commune offre le casse croûte, comme chaque année pour finir la matinée de manière conviviale. Aussi, pour une bonne organisation, il est impératif de faire connaître sa candidature en s'inscrivant en mairie avant mercredi 21 au soir.

Amicale des trois villages

Le repas du 11 novembre aura bien lieu cette année, les anciens sont cordialement invités, un document sera distribué en temps utile.
La journée de Noël se tiendra le 10 décembre avec une chorale d'enfants dans l'église en fin d'après midi suivie d'une soirée conviviale à la salle des

Championnat du monde de football

Comme lors des précédents mondiaux, les rencontres dans lesquelles sera engagée l'équipe de France, et en fonction des horaires, seront diffusées sur grand écran à la salle des fêtes. Infos sur panneaupocket en temps utile.

Nouveaux habitants Bienvenue à ...

M. et Mme Aymeric BELLIARD et leurs enfants
Mme Fanny GIBAULT et M. Kilian LE GELDON
M. Thomas STRUELENS

Etat civil

Décès : M. Francis CHARDON – M. Jean Paul BRIVOIS
Mariages : Amandine BERT et Emmanuel ALLION
Tatiana NOIRAUD et Pascal VIGNAUD

UN BRIN DE CHAUSSEE
Numéro 35 – Septembre 2022

édité par nos soins

Le mot du Maire,

Nous voici rendus comme en Afrique à guetter la moindre goutte de pluie, à implorer Tefnut, déesse de l'humidité et de la pluie, pour qu'enfin les espaces redeviennent un peu vert, que les jardins ressemblent à quelque chose.
Malheureusement il en manque encore beaucoup.
Les puits sont souvent à sec, les récoltes ont du être avancées de plusieurs semaines et les rendements sont bien en dessous de la moyenne.
On parlait du réchauffement climatique depuis quelques années, sans vraiment nous passionner, ça n'arrive forcément qu'aux autres, sauf que cette fois, nous avons touché du doigt les dégâts de la sécheresse. Des températures souvent proches de 40°, plusieurs jours durant, ont perturbé notre été. Les drapeaux rouges d'alerte ont été hissés , ce qui est exceptionnel.
Cependant, chacun a fait preuve de prudence et a appliqué les consignes sanitaires. Aucun accident ou malaise ,lié à la chaleur ,n'a été recensé dans la commune et c'est tant mieux.
Au plan communal, le second semestre et une partie de 2023 seront consacrés aux travaux d'études de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux.
C'est de bonne augure à la veille des augmentations considérables du prix des énergies, sans compensation financières prévues pour l'instant. Comme tout un chacun, il faudra faire avec...si possible.
Vous trouverez dans ce Brin de Chaussée, bon nombre d'informations et je vous en souhaite bonne lecture.

Bien cordialement,
Alain LEGRAND

Infos

Plan Communal de Sauvegarde

Ce document est rédigé pour faire face à des circonstances exceptionnelles, mais qui ne nécessitent pas le déclenchement du plan ORSEC, qui est du seul domaine du préfet. C'est le cas notamment en cas de tempête violente, inondation, accident avec matières dangereuses etc qui peuvent nécessiter des mesures matérielles ou d'hébergement d'urgence . Ce plan peut faire appel à des bonnes volontés qui acceptent de participer à ces opérations . Nettoyage de chaussée, déblaiement , prise en charge temporaire de sinistrés etc , ou qui ont du matériel à disposition qu'ils pourraient prêter.
Les bonnes volontés peuvent se faire connaître en mairie afin de compléter ce **PCS** , Les coordonnées des volontaires restent bien entendu confidentielles.
Le **PCS** est à votre disposition en mairie et peut être consulté sur simple demande.

Le RPI (regroupement pédagogique intercommunal)

Des enfants de la commune sont scolarisés en maternelle et primaire à Saint Jean de Sauves. Pour l'année scolaire en cours, notre commune devrait participer à hauteur de 595€ par élève contribuant ainsi, aux dépenses de fonctionnement, et, au bon fonctionnement des activités scolaires (hors voyages et sorties).

Entretien des trottoirs

Il semble utile de rappeler, une fois encore, que l'entretien des trottoirs, jusqu'à la limite du bitume est à la charge des habitants tel que prévu dans le code des collectivités territoriales. Chacun aura à cœur de maintenir le village dans le meilleur état possible.

Les poubelles

Les containers doivent être rentrés au plus tard le soir du jour de collecte, nous avons eu de mauvaises surprises pendant les périodes de forte chaleur. Il nous reste encore beaucoup d'efforts à faire dans le tri sélectif. Trop de déchets éligibles aux déchèteries se retrouvent dans les containers. Les bonnes habitudes sont à prendre dès maintenant avant la taxe incitative qui va se mettre en place progressivement.

Infos

L'ACLE

C'est une association, créée dans le cadre de France Relance et financée par le département de la Vienne, qui a pour but de venir en aide, faciliter l'usage d'internet et rendre accessibles les outils numériques.
Les conseillers numériques intervenants peuvent aider les administrés pour se familiariser avec l'outil informatique, faire une déclaration en ligne ou toute autre démarche.
Les principales prestations proposées figurent ci-dessous **et elles sont entièrement gratuites.**
Pour assurer une bonne organisation, il est préférable de s'inscrire en mairie au préalable.
Première intervention : le mercredi 12 octobre de 9h30 à 12h30. Puis tous les 15 jours.

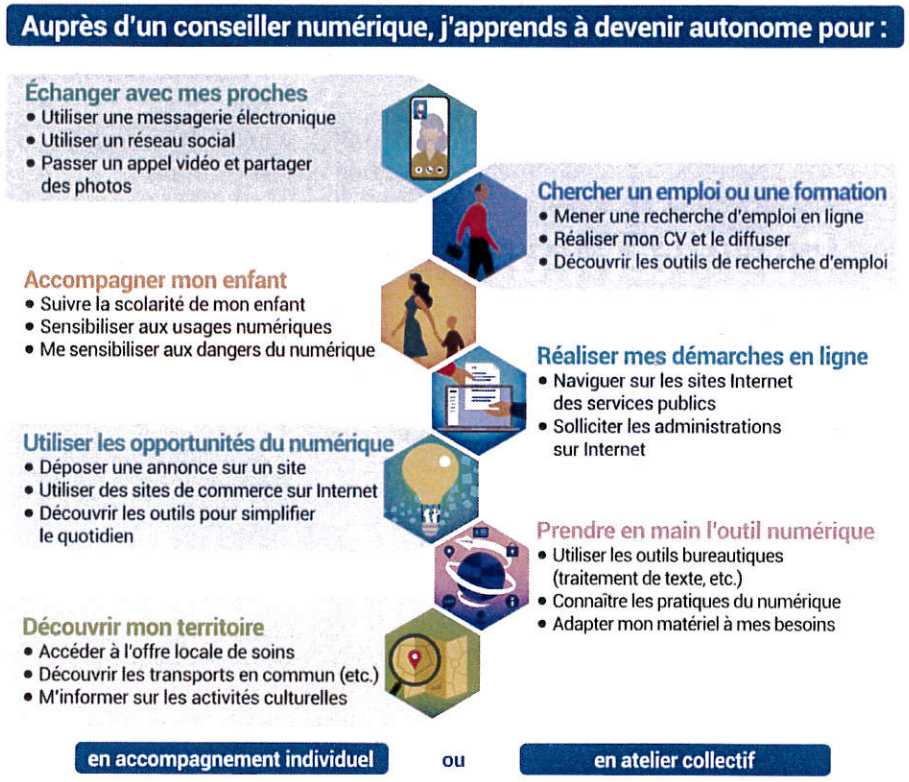

Têtes de mules et queues de poissons

Original que cet attelage qui a traversé notre village le 22 juillet dernier, tiré par des mules poitevines et occupé par une famille de l'Ariège. Partis de Miglos (09) près de Tarascon sur Ariège pour rejoindre Boulogne sur Mer (62) ce couple et leurs 3 enfants ont parcouru ainsi 1 100kms afin de participer à la fête annuelle du poisson en septembre. Il est des exploits qui ne disent pas leur nom.....

Information atelier

Sentiers de randonnée

Trois sentiers de randonnée sont maintenant en service.
Les départs se font depuis le parking de la mairie.
Les distances, **4,6kms, 7,01kms et 8,29kms** sont parfaitement balisés et accessibles à pied, en vélo et on bannit d'office tous les engins à moteur.
Un document explicatif avec commentaires sur les arbres remarquables implantés le long des chemins est disponible en mairie.
Ces randonnées figureront dans le fascicule des randonnées régionales édité tous les deux ans, soit 2023 désormais.

Réserve incendie

Une réserve souple de défense contre l'incendie vient d'être installée au lieu dit Sarsalé.

Sa capacité est de 60m3 et elle permettra, le cas échéant, de faciliter la première intervention des pompiers en cas de sinistre . Coût pour la commune : 12 824 € HT

Concours carte de vœux

La municipalité organise un concours ayant pour but la création de la carte de vœux de la commune pour l'année 2023.

Ce concours est ouvert aux enfants de 8 à 14 ans. Toutes les idées sont les bienvenues, seul impératif cette carte doit mentionner « le conseil municipal et le personnel communal » et porter le prénom (ou le nom si tel est son souhait) du créateur en bas. Les projets devront être déposés en mairie pour le 2 novembre dernier délai. Le lauréat sera bien entendu récompensé.

Ci-dessous la carte de vœux de 2022 réalisée par un jeune du village.

Histoire

Victor BORET, dernier député de Loudun.

Elu en 1910, il restera député de l'arrondissement de Loudun jusqu'en 1927, année ou cet arrondissement a été supprimé. En 1917, Clémenceau le nomme ministre de l'agriculture et du ravitaillement.

Il est ensuite sénateur de la Vienne de 1927 à 1936 et il se préoccupera spécialement pendant la guerre des problèmes agricoles posés par la présence des cultivateurs aux armées. A la fin de l'année 1930 il devient de nouveau ministre de l'agriculture dans le gouvernement qui sera renversé en janvier 1931.

Son action en faveur du développement agricole sera interrompue par la guerre ; il vote en juillet 1940 en faveur de la réforme constitutionnelle, à Vichy. Il est alors destitué de ses fonctions de conseiller général du canton de Moncontour qu'il occupait depuis 30 ans, par décision du gouvernement dit de l'Etat français.

Il met fin alors à toute fonction politique, il se retirera en région parisienne où il décèdera en avril 1952 à l'âge de 80 ans.